

# La migration des anglophones en dehors du Québec

Simon Langlois,

Département de sociologie, Université Laval ■

Il serait erroné de dater des années 1970 le début de la migration des Anglo-Québécois en dehors de la Belle province. Les départs furent nombreux après l'élection du Parti Québécois en 1976, certes, mais on observe deux autres périodes de décroissance de la proportion des anglophones québécois au XXe siècle. La première période date du début des années 1900, puis une seconde période de diminution s'amorce en 1921. Plus largement, la part de la population de langue maternelle anglaise n'a cessé de diminuer tout au long du XXe siècle. Il y avait en effet 17,6% de la population québécoise de langue maternelle anglaise en 1901 et cette proportion est tombée à 7,9% en 2001, au point où la proportion d'immigrants internationaux a dépassé celle des citoyens de langue maternelle anglaise dans le dernier lustre du siècle précédent. (Graphique 1)

Mais il ne faudrait pas en conclure pour autant que l'anglais a régressé au Québec, loin de là. La vitalité démographique de la population anglo-québécoise a été remarquable tout au long du siècle, y compris après la Révolution tranquille et dans les trois décennies qui l'ont suivi jusqu'au tournant du siècle. Le départ des anglophones de souche a été en effet largement compensé tout au cours du XXe siècle par l'arrivée d'immigrants internationaux qui se sont en majorité intégrés à la minorité de langue anglaise en adoptant au foyer la langue de Shakespeare, pendant que la proportion de francophones (définis par la langue maternelle) restait stable autour de 80-83% de l'ensemble sur cent ans.

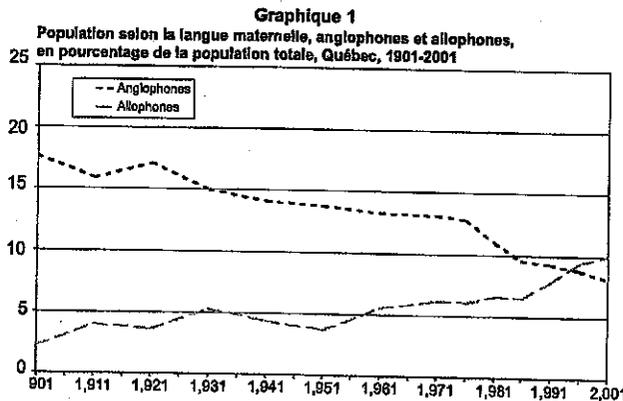
Cette vitalité de la minorité anglophone québécoise se voit nettement dans l'examen des transferts linguistiques en cours de vie active, car la part des immigrants anglicisés est plus élevée que celle des immigrants francisés et ce, même

en 2001. La force d'attraction du français relativement à l'anglais n'est que de 45,2% en 2001 (contre, il est vrai, 27,7% en 1971), d'après les calculs faits à partir du dernier Recensement. S'il y a eu net progrès en trente ans du point de vue de la majorité francophone qui cherche légitimement à intégrer les nouveaux arrivants (comme le fait la majorité anglophone ailleurs au Canada), il faut souligner que l'anglais attire encore plus d'un immigrant sur deux dans l'ensemble de la population allophone du Québec. Poser une symétrie entre les minorités anglophone et francophone comme le sous-tend la politique officielle des langues au Canada relève, dans ce contexte, d'une vue de l'esprit.

Une précision doit être apportée sur la migration des anglophones durant la période du premier gouvernement du Parti Québécois (1976-1981), marquée par un fort exode des Anglo-Québécois comme

I

on le sait. Il faut se rappeler que l'élection de ce parti semblait encore peu probable lorsque le Recensement de juin 1976 a eu lieu. Dans la foulée de l'adoption de la Loi 22 sous le gouvernement Bourassa, bon nombre de citoyens allophones s'étaient déclarés de langue maternelle anglaise à ce Recensement croyant ainsi préserver leurs droits d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, en accord avec les dispositions de cette loi. Or, une partie de ces faux anglophones d'un moment s'est de nouveau déclarée allophone dans les Recensements suivants, ce qui a contribué à accentuer encore davantage l'ampleur de l'exode anglophone après 1976 - par ailleurs bien réel, il ne faut pas le nier. L'ampleur de cette migration doit donc être quelque peu revue à la baisse. De plus, une étude de l'ISQ a montré que le choc



Notes: \* Pour les années 1901 et 1911, les données portent sur l'origine ethnique. Les données de 1921 portent sur la population de 10 ans et +. Les réponses multiples (français/anglais) ont été réparties au prorata de leur poids en 1991 et 1996. Le français ou l'anglais et une autre langue ont été classés avec la langue officielle.  
Sources: Statistique Canada, Recensements du Canada, Ottawa

causé par l'élection du PQ en 1976 a amené certains anglophones âgés ou proche de la retraite à quitter le Québec plus tôt que prévu, i.e. à anticiper un départ

de la manière d'appréhender le phénomène avant d'en étudier les causes, suivant en cela un vieil enseignement de Fontenelle.

qui aurait eu lieu de toute manière, suivant en cela un mouvement séculaire observable sur le siècle, comme on la vu plus haut. (Il faut aussi noter que cette migration de la population vers l'Ouest caractérise aussi plusieurs États américains comparables au Québec). Bien qu'il soit important, l'affirmation nationale des Québécois francophones n'est donc pas le seul facteur en cause dans ces migrations, dont il faut apprécier l'ampleur en tenant compte du fait - souvent oublié dans nos débats passionnés - que les statistiques ne parlent pas d'elles-mêmes et que, dans le cas présent, il faut tenir compte